



## Facturer sci via autoentreprise

-----  
Par Hello

Bonjour

Je suis gérant et associé à 30 % d'une sci qui fait de la location saisonnière

Je désirerais facturer sous forme de forfait cette Sci en créant une auto entreprise pour les services suivant :  
Conciergerie + ménages + gestion relation clients et publicité sur internet

Je suis informaticien à la base et j'ai crée une SASU dans le domaine de création + développement de sites

Est-ce possible ?

-----  
Par ESP

Bonjour

A la base, il est impossible juridiquement de se facturer soi-même

Fiscalement, restez très prudent avec cela, car le trésor cible ce genre de choses pour des contrôles.

Dans votre cas, dans la mesure où vous êtes en SCI et actionnaire minoritaire, que les travaux sont réels et que vous ne surfacturez pas... Je pense que ce peut se faire.

-----  
Par Hello

Merci pour la réponse

Je ne fait pas que des travaux mais du ménage, accueil client, recherche de locataires sur internet

J'avais peur que cela soit te qualifier en salariat si la SCI est le seul client pour ce genre d'activités

Bien entendu il ne s'agit pas de sur facturer mais juste rémunérer le temps passé à faire tout ceci pour la sci

-----  
Par Hello

Merci pour la réponse

Je ne fait pas que des travaux mais du ménage, accueil client, recherche de locataires sur internet

J'avais peur que cela soit te qualifier en salariat si la SCI est le seul client pour ce genre d'activités

Bien entendu il ne s'agit pas de sur facturer mais juste rémunérer le temps passé à faire tout ceci pour la sci